

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

ADMINISTRATION

— ET —

REDACTION

45

PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL

ABONNEMENT

UN AN - - \$0.50

Strictement d'avance



JOURNAL QUI FAIT DANSER

ANNONCES

MESURE AGATE

1ère insertion - - 10 cents

Autre " - - 5 "

A LONGS TERMES

CONDITIONS SPECIALES

LE NUMERO

UN CENTIN

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 2 AVRIL 1887

No 28

LE CHAMPAGNE MALAKOFF

CONTE PATRIOTIQUE.

Il est dix heures et cinq minutes. Veuillez régler très exactement vos montres sur la mienne. Demain, à midi, toute l'armée donnera l'assaut à Malakoff. Bonsoir, messieurs.

Il se fit un mouvement sous la tente de Pelissier, et tous les officiers généraux se retirèrent silencieusement.

Au dehors, le camp endormi. Là-bas, Malakoff, hérissé de canons, dressant sa menaçante silhouette sur le ciel noir de la nuit.

— Qui vive ! crie une sentinelle en grand garde.

— Parlementaire.

Un officier russe s'avance, suivi par un cosaque qui porte un drapeau blanc.

Le parlementaire est conduit, les yeux bandés, au milieu du camp. Le colonel de R... le reçoit.

— Messieurs, dit simplement le Russe, les officiers de ma compagnie ont l'honneur d'inviter trente officiers français à venir vider une coupe de champagne avec nous. J'espère, messieurs, que vous ne refuserez pas d'être, cette nuit, nos hôtes.

— Non, certes, capitaine. Rien ne saurait nous être plus agréable que de choquer vaillamment nos armes. Nous avons appris à nous estimer sur le champ de bataille. Nous vous suivons, monsieur, et à charge de revanche.

Deux heures du matin. Le camp russe est en fête ; sous une tente immense, ornée de trophées, de drapeaux aux couleurs françaises, éclairée de torches résineuses, portées par de magnifiques cosaques du Don, immobiles, aux accents de la musique d'un régiment russe qui joue l'air de la Reine Hortense, les officiers russes fraternisent avec leurs invités. Le champagne coule à flots.

— Colonel, dit le major K... au colonel de R... veuillez excuser notre sans-façon : nos femmes ne sont pas ici ; sans cela, elles seraient fières de vous faire les honneurs de cette soirée.

A la guerre comme à la guerre, donc ! Je bois à votre santé, messieurs, avec votre belliqueux champagne.

Le petit jour, qui se lève, éteint une à une les lueurs des torches. Les officiers des deux armées sont encore assis là, côte à côte. Ils causent de Paris, des actrices à la mode, des salons où quelques-uns se sont rencontrés le dernier hiver.

— Messieurs, vient tout à coup dire le major K... je vous apprendrai une nouvelle. Vous attaquez aujourd'hui même Malakoff. Vous avez besoin de vous reposer, car la lutte sera chaude. Nous vous rendons votre liberté, mais non pas sans avoir vidé une dernière coupe à nos deux armées. A l'armée française, messieurs !

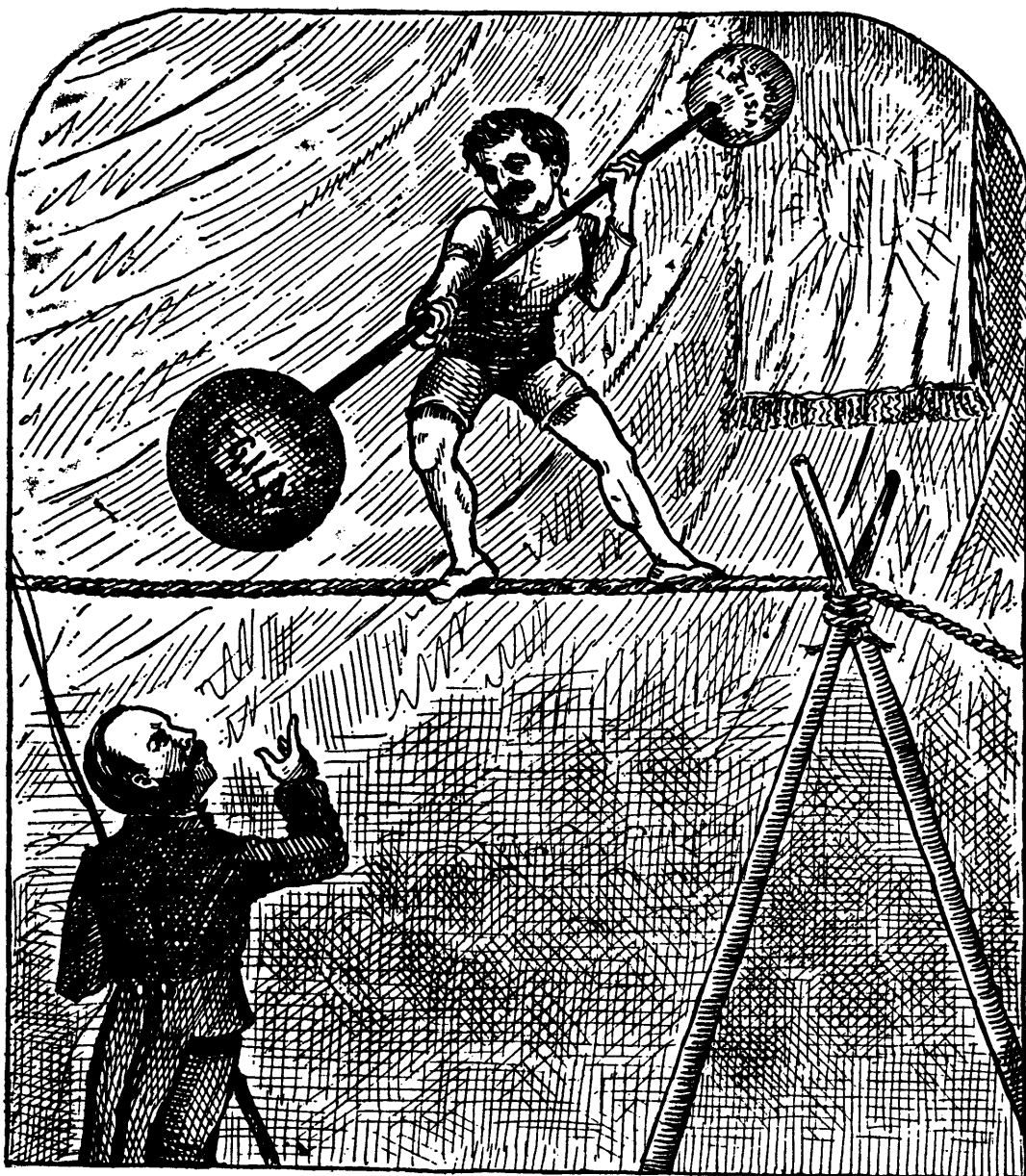
— A l'armée russe !

Et ces soldats, qui vont s'entre-tuer avant qu'il soit la fin du jour, se jettent dans les bras les uns des autres.

Malakoff tremble sur les hauteurs où elle est assise. Sous les canons russes, l'infanterie française tombe, foudroyée, et les régiments succèdent aux régiments broyés par la mitraille.

Plus loin, le régiment du colonel de R... et la cavalerie du major K... se charge avec furie. Hommes et chevaux jonchent la terre rouge de leur sang.

Le colonel et le major se sont aperçus.



LE CIRQUE A QUÉBEC

MASSON.— Ça ne va pas du tout. Il faut absolument que tu te remettes en équilibre, sinon tu vas lâcher la corde.

MERCIER.— C'est bien difficile. Je vais essayer encore un peu. Patientez un peu.

Ils se saluent avec la plus grande courtoisie. Le major fait feu et manque son but

— A vous, colonel ! Celui-ci jette loin de lui son pistolet : Vous plaisantez, monsieur, vous êtes désarmé. Gardez-vous !

Et tous deux fondent l'un sur l'autre, l'épée à la main. Le colonel est touché à la cuisse. Il tombe sur le genou.

Le major met aussitôt un genou en terre : — Comme cela, dit-il en souriant, nous pouvons, si vous le voulez bien, continuer la lutte.

Et les voilà, frappant d'estoc et de taille, aussi courtois dans ce duel meurtrier que, la veille, sous la tente décorée et respirent-sante de feux.

— Il fait chaud, colonel. Quel dommage que nous ne puissions faire une trêve au champagne.

— Si quelques gouttes d'eau-vie vous agréent, monsieur ; et il tend au major le bidon suspendu à sa ceinture.

— Merci, colonel. Cela remet. Mais, vous perlez beaucoup de sang. Voulez-vous reposer quelques instants ?

— C'est inutile, monsieur. Je vous assure que nous pouvons recommencer.

Et le combat reprend, et les épées volent, se froissent, se faussent, se brisent, et les lames s'enfoncent comme des poignards dans la chair déchirée qui saigne.

A l'ouïe la canonnade se tait, la fusillade s'éteint. Des nuages de fumée montent lourdement dans le ciel. On perçoit comme une clameur guerrière, des chants, de la musique.

Maintenant ils sont étendus dans l'herbe, couchés sur le dos, côte à côte ; les yeux noyés de bleu, fixes, sans regard, la bouche souriante : la dernière parole qui s'est échappée de leurs lèvres a dû être bonne, douce, chère, valetresque. Par leurs tuniques entr'ouvertes, le sang ruisselle ; leurs épées gisent à terre, cassées. Mais leurs doigts crispés s'entreignent. Ils sont morts, serrant leurs mains vaincantes. Il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu.

PRIX ET SALAIRES D'AUTREFOIS

On entend souvent les ménagères se plaindre de la cherté des vivres, les travailleurs de la modicité des salaires ; les besoins de l'existence sont devenus si multiples aujourd'hui que ceux qui reçoivent et ceux qui payent sont toujours mécontents.

Les augmentations, qui suivent continuellement une marche ascendante, ont pour cause immédiate le progrès. Plus la civilisation s'est développée et plus la vie est devenue difficile. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les prix d'autrefois.

En remontant seulement au quinzième

siècle, dit le Petit Journal de Paris, nous trouvons que l'on avait :

- Un cent d'œufs pour trois sous.
- Une oie pour deux sous.
- Une poule coûtait huit deniers
- Un mouton neuf sous.
- Un veau, une livre et douze sous.
- Un porc gras, deux livres et douze sous.
- Un bœuf, neuf livres.

Les salaires correspondaient aux prix.

Ainsi une bonne se trouvait très heureuse en gagnant trente sous par an. A peine aujourd'hui voudrait-elle de ce prix-là pour une journée.

Il est bon d'ajouter qu'en ce temps-là, une bonne ne savait pas faire danser l'anse du panier, et qu'elle était toute dévouée à ses maîtres. Le plus grand nombre passaient toute leur existence dans la même maison.

Après la découverte du Nouveau Monde, tout se trouva changé.

Le commerce commença à prendre de l'extension. On fit des importations considérables de métaux précieux. Alors, avec le luxe naissant, tout subit une augmentation ; ainsi les œufs, qui avaient toujours coûté trois sous le cent, montèrent, après 1600, à deux sous la douzaine.

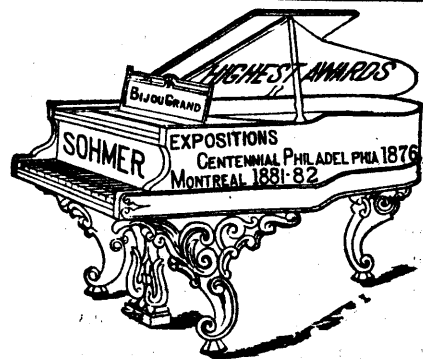
A la fin du dix-septième siècle, l'oie naguère, coûtant deux sous, se vendit vingt-cinq sous, le bœuf se débitait à trois sous la livre, le veau et le mouton à quatre sous.

Pour les salaires, on peut évaluer qu'à cette époque, l'artisan des villes gagnait de douze à quinze sous par jour.

Les maçons et les charpentiers recevaient par journée trente sous ; dans les manufactures, l'homme pouvait gagner jusqu'à vingt-cinq sous et la femme quinze sous.

Dans les campagnes, le journalier était payé de neuf à dix sous par jour.

En comparant ces prix avec ceux d'aujourd'hui, on peut facilement en tirer une conclusion.



SOHMER

Adoptés aux conservatoires de New-York, Boston, Philadelphia, New York College of Music, Fifth Avenue Theatre, Convent de Villa Maria, Montréal, Convent du Sacré Cœur à Mahatanville, Convent de Villa de Sales, Long Island, et dans toutes les principales institutions d'Amérique. Le Convent de Maria qui a 8 pianos. Sohmer depuis plus de six ans dit que ces pianos sont parfaits sous tous les rapports et ne peuvent pas être surpassés.

— SEULS AGENTS — LAVIGNE et LAJOIE 1657, RUE NOTRE-DAME Montréal.

**LE VIOLON**

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, inviolablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine.  
Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,  
45, Place Jacques-Cartier,  
MONTREAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTREAL, 2 AVRIL 1887



APOLOGUE

Un navire portant le pavillon d'une nation puissante sillonnait la mer depuis plusieurs années apportant à chaque voyage des trésors recueillis sur les rives de l'étranger. Jamais il n'était arrivé d'accident à ce navire, qui, malgré qu'il changât souvent de capitaine, avait un équipage admirablement discipliné.

Il avait, il est vrai, essuyé plusieurs tempêtes, mais sa noble carène n'avait aucunement souffert de la rage impuissante des flots.

Sa mâture était forte et bravait les efforts de la tempête.

Sa boussole ne se dérangeait jamais et son timonier ne donnait jamais de faux coups de barre.

Un jour, deux ou trois matelots désertèrent ce navire et armèrent en course un petit navire dans le but avoué de s'emparer du noble vaisseau et des richesses qu'il contenait.

Comme les déserteurs ne se sentaient pas assez forts pour risquer un abordage ils s'allièrent avec un écumeur de mer qui cherchait depuis longtemps une occasion de lancer ses grappins sur le grand navire.

Ils ressurèrent en plein océan le navire qu'ils cherchaient.

Ils tentèrent tous deux l'abordage. Le choc fut terrible. Les deux corsaires lancèrent leurs grappins retenus à leurs basses vergues et arrêtaient la course du navire.

A l'aide d'une corde lancée de leurs passavants ils se tinrent collés à ses flancs. La corde fut assez forte pour leur donner la victoire.

Les corsaires une fois en possession du bâtiment qu'ils convoitaient depuis si long temps jetterent par dessus bord les officiers et les marins les plus compétents. Qui ne fut pas leur déception lorsqu'en fouillant la cale ils n'y trouvèrent aucun vestige des trésors qu'ils cherchaient. Le navire était allé en allant vers les ports étrangers qui lui fournissaient ses richesses.

Les forbans pour se consoler ouvrirent la soute aux provisions et commencèrent une hideuse orgie. Chacun se disputait une part des vins et des viandes. Corsaires contre corsaires ne font pas leurs affaires. Les couteaux furent tirés et le sang coula des deux côtés. Dans la mêlée on brisa la boussole et on détruisit les cartes.

Deux des forbans se disputèrent l'autorité et l'équipage devint séditionnel. Les uns veulent hisser un pavillon rouge et les autres un pavillon blanc.

Ce qui se passa sur ce navire ne vous représente-t-il pas, lecteurs, la situation actuelle de la province de Québec.

E. SOPE.

**CORRESPONDANCE DE LA DÉBAUCHE.**

Québec, 28 mars 1887.

M. le Rédacteur,

Je t'écris à la hâte aujourd'hui, parce que j'arrange mon butin pour retourner en Angleterre et en France. J'ai des choses très intéressantes à conter aux amis des vieux pays.

D'abord, il faudra que je voie la bourgeoisie pour lui conseiller de prendre Johnny comme premier boss de son chantier à Bytown, parce qu'il est temps, d'après moi, de donner cette belle place à un vrai Canayen.

Ensuite, je me rendrai à Paris, où je verrai le général Boulanger. Je lui demanderai ce qu'il pense d'un chevalier de la légion d'honneur qui va trinquer avec les Prussiens, le jour de la fête de l'empereur Guillaume.

Avant de partir pour l'autre côté, je te dirai qu'il se passe aujourd'hui des choses bien susseppissemastiques. L'avocat de St. Jean a fait une troisième tripe à Bytown et il est revenu à Québec pour la quatrième fois. Il paraît que son affaire n'avance pas comme il le désire.

Langevin est arrivé à l'hôtel St. Louis samedi. Dimanche, Mercier a profité de l'absence de ses amis qui étaient allés au sucre pour tailler une bavette avec le ministre des travaux publics. Il m'est impossible de te raconter tout ce qu'ils se sont dit.

Je sais que Mercier n'avait pas l'air d'être à la noce. Il a avoué qu'il n'était pas sur un lit de roses. Les vieux conseillers législatifs pourraient le mettre dans la fardache. Il prétend qu'il y a un tas d'écœurants parmi ses amis. Il comptait sur Deschêne, de Témiscouata, et sur St-Hilaire, de Chicoutimi; mais ces deux pistolets-là lui ont joué un mauvais tour. Il croit qu'ils lui glisseront des mains comme deux anguilles. Mercier aurait dit à Langevin comme ça: Tenez, monsieur, je vous dirai franchement. Ce ne sont pas les crampons que je désire: j'aimerais à avoir une coalition avec vos amis, parce que je crois que je ne m'arrangerai jamais avec ceux de Chapleau. Vous êtes l'homme capable de me tirer d'affaire.

Langevin ne paraît pas disposé à accepter les conditions de Mercier. Il a branlé la tête d'un air de doute et il est reparti sans avoir donné des encouragements à Mercier.

Pour prouver que je ne te blague pas, voici ce qui a paru dans le *Monde* de samedi dernier:

« Sir Hector est parti ce matin pour Québec où l'appelle le règlement de questions politiques de la plus haute importance. »

Dans tous les cas, je te prédis, mon cher rédacteur, que dans quelque temps il se passera de drôles de choses dans le conseil législatif.

Le conseil, c'est du vrai poison pour l'administration Mercier.

Tout à toi,

L. ADÉBAUCHE.

**LOTÉRIE NATIONALE**

**\$30,000**

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEFEBVRE,

19 rue St-Jacques.

Une bonne annonce cueillie dans un journal d'outre-Rhin:

« Fritz X... ancien comptable, demande une place de caissier. »

« Il est affligé de deux jambes de bois: sécurité pour les patrons. »

Madame Gibou et madame Pochet sortent du sermon:

— Cette grande Babylone, à laquelle notre incomparable prédicateur a donné son paquet, savez-vous qui ça peut être ?

— Ça doit être la bonne du percepteur. Il n'y a qu'elle d'aussi grande que ça.

**DIORAMA HÉSÉCLAIRS**

**Ce que l'on dira de nos contemporains au XXIème siècle.**

(Suite.)

**ARCHAMBAULT**

naquit dans un village obscur du comté de Terrebonne qui a toujours été considéré comme le berceau de cette nombreuse famille. Après avoir terminé ses études, il s'engagea dans le premier détachement des zouaves pontificaux. A son retour de Rome, il entra dans la pédagogie et fonda l'école polytechnique du Plateau. Lorsqu'il eut placé cet établissement sur des bases durables, il se livra avec ardeur à l'étude de la photographie. Il ouvrit sur la rue Notre-Dame un atelier qui rivalisa avec celui des Notman pour la fidélité et le fini élégant de ses portraits. Plus tard, il étudia le droit et se fit recevoir membre du barreau de Montréal. Il s'illustra dans sa carrière d'avocat par son éloquence véhémement, emportée et incisive. Il épousa la cause nationale en 1881, et fut nommé conseiller législatif. Il mourut vers l'année 1918.

**ROY**

appartenait à une ancienne famille de Boucherville. Fonda une des plus grandes maisons commerciales franco-canadiennes de la rue St. Paul. Cette maison fut longtemps connue sous la raison sociale de Adolphe Roy & Cie. Lorsqu'il se vit en possession d'une fortune assez rondelette, Roy renonça au commerce pour entrer au barreau. Il s'acquitta d'une grande popularité dans la cour de Police et la cour du Recorder. Il connaissait tous les secrets du dédale de la procédure. Il avait tellement approfondi ses études légales, qu'il ne tarda pas à être nommé conseiller de la Reine. Il fut nommé avocat de la Corporation de Montréal, et plus tard conseiller législatif. Sur ses vieux jours il fut élu échevin, fonction qu'il n'exerça que pendant trois années. Le vote populaire du quartier Ste. Marie le fit rentrer dans la vie privée pour le punir d'avoir fait partie du bureau de santé pendant la grosse picote de 1885-86.

Il consacra ensuite ses loisirs à des spéculations sur la propriété foncière, spéculations qui furent des plus heureuses.

En 1913 sa belle âme était mûre pour le ciel, et il expira entouré de toutes les consolations de l'Eglise.

**DEROME**

fit un cours complet d'études classiques au collège de Montréal et débuta l'écriture. Voulant mettre à profit ses talents littéraires il accepta les fonctions de reporter sur plusieurs journaux. Il ne tarda pas à se dégouter de cette carrière ingrate et il tenta fortune dans le métier de boucher.

Il devint populaire parmi les restaurateurs dont les clients ne pouvaient savourer d'autres viandes que celles qui sortaient de son étal.

Après s'être assuré une jolie fortune dans la boucherie il investit un capital considérable dans la librairie.

Il s'associa avec M. Cadieux pour conduire ce commerce qui devint très prospère, grâce au patronage du clergé. La librairie de Cadieux et Derome était sans contredit la plus populaire à Montréal en 1887.

M. Derome appartenait à plusieurs congrégations religieuses et vivait éloigné des pompes du siècle, surtout des pompes à bière.

Il a été appelé le Mécène du Canada à cause de la protection puissante qu'il donna aux artistes de son temps. En 1877, ce fut lui qui fournit à MM. Prumé et Calixa Lavallée les moyens nécessaires pour faire représenter le grand drame lyrique de *Jeanne d'Arc*.

Derome est mort regretté de tous ses concitoyens dans la première décade du XXème siècle.

Nous tenons à avertir nos correspondants que nous ne pouvons pas publier toutes les correspondances et surtout celles qui ne portent pas de nom responsable.

**Coups d'Archet**

M. le curé de Ste. Scholastique est un admirateur enthousiaste de l'*Etendard*. On nous assure que, dernièrement, il écrivait à M. le curé de St-Augustin: « Vous avez une belle cure qui doit vous rapporter de jolis revenus. Je vous conseillerais fortement de souscrire une centaine de piastres pour assurer l'existence de l'*Etendard*. »

M. le curé de St-Augustin aurait répondu: « Je viens de renvoyer l'*Etendard*. Comme catholique, je crois qu'il est de mon devoir de ne pas lire ce journal. »

C'est le G. V. Trudel qui en a eu un nez lorsque cette nouvelle lui est parvenue!

L'*Etendard* a fulminé, samedi dernier, contre nos autorités municipales qui exécutent des travaux de voirie les jours de fête d'obligation.

Le G. V. Trudel se scandalise pour si peu! Que dirait-il si des gamins déposaient la veille d'une fête une charogne près de sa fameuse tour de la rue St. Jacques? Ne serait-il pas content de voir enlever cette puanteur par les employés de M. Mann, dans la soirée d'un jour férié.

— Que je trouve le temps du carême long et ennuyeux!

— Bah! faites comme moi et vous le trouverez bien court, je vous assure.

— Et comment vous y prenez-vous?

— Je fais un billet promissoire payable à Pâques!

On est à table.

Un monsieur se penche vers le maître de la maison et lui fait observer qu'on est treize convives.

— Je le sais, répond celui-ci.

— Et cela vous fait rien, vous n'êtes donc plus superstitieux?

— Si, toujours, et c'est bien pour cela que je suis tranquille. On prétend que quand on est treize à table, la personne la plus âgée doit mourir dans le courant de l'année.

— Eh bien?

— Eh! parbleu! C'est ma belle-mère que je n'ai pas manqué d'inviter.

Dans un dîner de noces, un avocat est appelé à prononcer un speech d'usage. Faisant allusion au marié qui est un veuf, il se tourne vers sa nouvelle femme:

— La conduite passée de votre mari est pour vous une garantie de bonheur en ménage et, connaissant vos excellentes qualités de cœur, je puis en ce jour vous prédire l'heureux sort de celle qui a déjà si noblement partagé son existence...  
Tableau!

On parlait de la banalité des éloges que les articles nécrologiques décernent indistinctement à tous les défunts.

— C'est drôle, remarquait quelqu'un, tant qu'on est *monsieur un tel*, on a tous les défauts. Dès qu'on devient *feu un tel*, on a toutes les qualités.

— Parbleu! le proverbe l'a dit: le *feu* purifie tout.

Une dame de la rue St-Denis disait l'autre jour à une de ses amis:

— Mon mari qui est à Boston m'a envoyé une grosse tortue par express. Je voudrais savoir s'il est permis de manger de la tortue un jour maigre.

— Certainement, non, ma chère, on dit qu'il y a trois espèces de viandes dans la tortue, il y a du poisson, du bœuf et de la volaille.

Au bureau du Vermont Central:  
Le *passager*. — Je voudrais avoir deux lits dans le Pullman. Je vais à Boston.

Le *agent*. — Donnez moi, s'il vous plaît, le nom et l'adresse de la personne à qui vous voulez que l'on envoie les cadavres.

Dans un bureau de rédaction.

Le *traducteur*. — Voici deux dépêches de Londres, l'une dit que la guerre est inévitable et l'autre que la paix est maintenant assurée. Laquelle doit-on publier?

Le *rédacteur*. — Qu'est-ce que disaient les dépêches d'hier?

Le *traducteur*. — Elles annonçaient la guerre.

Le *rédacteur*. — En ce cas publiez la paix aujourd'hui. Nos lecteurs aiment à avoir de la variété.

Le vent change, les ministères changent, l'opinion publique change, mais le Vrai Brazeau ne change jamais. Il est toujours le roi invincible du bon marché. Les coups qu'il porte à la concurrence sont foudroyants. Quel est le marchand de Montréal qui peut comme lui vendre des vrais cigares crème de la crème valant 10 cts pour 5 cts, Cable 3 cts, Mongos 4 cts, Noisy Boys et Progress 3 cts. Syndicate 2 pour 5 cts. On trouvera toujours le Vrai Brazeau au No. 47 rue St-Laurent.





Un vilain voyage de noces.

Il existe dans le monde certains hommes aux instincts vils et méchants qui croient n'avoir d'autre mission que celle de martyriser leurs semblables.

A la fin du mois de janvier dernier, j'étais sur le train-express du Pacifique entre Montréal et Québec. Lorsque le convoi s'arrêta à une des petites gares entre Trois-Rivières et St-Martin, un couple de nouveaux mariés entra dans le wagon où j'étais. Tous les passagers savaient que le mariage était tout récent, parce que les gens de la noce étaient venus accompagner les mariés jusqu'à leur siège et les avaient comblés de félicitations et de souhaits de bon voyage. La femme paraissait de beaucoup plus âgée que son mari. Dans le même wagon était un vieux grincheux qui alla s'asseoir sur une banquette voisine de celle du couple heureux. Lorsque le train fut en mouvement, il passa un coude sur le dossier du siège et se vira vers ses deux voisins :

—Excusez-moi, dit-il, pourriez-vous me dire quel était l'enterrement que nous venons de voir à la gare.

—Mais, monsieur, ce n'était pas un enterrement, répondit la mariée.

—Oh ! je pensais que c'en était un, répliqua le vieux d'un ton sec et sarcastique. Il déploya ensuite un journal qu'il fit semblant de lire pendant quatre ou cinq minutes.

Il se tourna de nouveau vers les mariés et s'adressant à la femme :

—Est-ce que vous conduisez votre fils au carnaval de Montréal, madame ?

—Non, monsieur. C'est mon mari !

—Oh ! c'est lui ? Je ne l'aurais jamais soupçonné !

Alors il se mit à bavarder sur une maison qu'il possédait près de Montréal et qu'il allait vendre s'il trouvait un bon acquéreur. Tout à coup, il se tourna du côté du marié.

—Jeune homme, vous devriez vous et votre tante venir voir cette terre. Lorsque vous l'aurez vue, je suis sûr que vous me ferez une offre.

La figure de chacun des conjoints pâlit et puis se couvrit de rougeur. Des gouttes de sueur commencèrent à perler sur leur front. Ils se lâchèrent les mains et le vieux farceur détourna le cours de la conversation et parla du palais de glace.

—Avez-vous déjà vu des palais de glace ? Les mariés secouèrent la tête d'un air négatif.

Je vous conseillerais d'aller voir le palais de glace illuminé, si vous avez le temps ce soir, car demain il y aura foule.

Je suppose que vous allez arriver à Montréal en même temps que le corps. De quoi est-il mort, madame ?

—Je, je... je ne vous comprends pas, balbutia la mariée d'une voix embarrassée.

—Oh, je vous demande mille pardons, fit le vieux grincheux, je ne puis pas m'ôter de l'idée que c'était un enterrement ou que je me rendais en ville pour enterrer quelqu'un !

Il se mit à raconter les détails de l'accident sur le Vermont Central. Il dit que sa femme était au nombre des victimes et que lui-même il s'était échappé avec un bras cassé. Il ajouta : J'ai intenté une action en dommages contre la compagnie et l'action est encore en cour. J'avais perdu mon certificat de mariage et je ne pouvais pas prouver que c'était ma femme. Je crois que je perdrai cette cause. J'ai compris que vous m'avez dit, madame, que vous étiez mariée depuis 19 ans.

—Oh ! non, non, monsieur.

—Excusez-moi, madame, j'aurais dû dire neuf ou dix ans. C'est ce que je voulais dire ? Ah, tiens, oui. Je voulais dire qu'on doit toujours conserver précieusement son certificat de mariage. Je suppose que vous l'avez avec vous ?

Les deux mariés échangeaient ensemble des regards inquiets. Dans l'ivresse du bonheur, ils avaient oublié de demander ce document à leur curé.

L'autre jour, reprit le mystic, j'ai vu dans les journaux qu'un hôtelier de Montréal



UN COMBLE

L'ex-maire Beaugrand avec sa croix de la légion d'honneur buvant à la santé de l'Empereur Guillaume au banquet des Prussiens. What next ?

avait fait emprisonner un couple pour six mois parce qu'il s'était logé chez lui sans certificat de mariage.

La mariée devint écarlate, on eût dit qu'elle était sur le point de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante. Son mari devint pâle comme une statue de plâtre :

C'était la dernière goutte qui faisait déborder le vase.

Cinq ou six bons chrétiens qui écoutaient cette conversation, tinrent une assemblée d'indignation et ils résolurent de mettre fin à cette cruelle plaisanterie. Un homme à la taille athlétique se détacha du groupe et alla souffler à l'oreille du vieux mécréant :

—Écoutez, monsieur, vous allez lâcher ce couple ou je vous tords le col. Vous avez poussé la plaisanterie assez loin !

—Certainement, certainement, répondit le vieux en se levant de son siège. Excusez-moi, madame, et vous aussi, monsieur, si en arrivant on vous fait des difficultés pour le cercueil, je...

Il n'en dit pas plus long. Il fut empoigné au collet par le délégué qui le porta au fond du wagon et le lança comme un paquet au fond de la boîte au bois de chauffage où il le força de rester cloué jusqu'à la fin du voyage. Un sourire de satisfaction s'épanouit sur la figure des nouveaux mariés et la paix régna dans le wagon jusqu'au moment où le sifflet de la locomotive annonça aux passagers que le train était arrivé à sa destination.

LE SECRET DE DEVINER

A la foire de Langloirant (Gironde), se trouvait une petite baraque d'aspect mystérieux. Audessus de la tapisserie, qui en dérobait l'entrée, on lisait : " Ici on apprend à deviner pour deux sous."

Et, de chaque côté. " On n'entre qu'une personne à la fois."

Quelqu'un se décide. Il aperçoit sur une table recouverte d'un tapis rouge foncé une terrine blanche semblable à celle qu'on emploie pour les pâtés de perdreaux ou de foies de canard.

Il y a un trou dans le couvercle.

Le client s'exécute.

—Qu'est-ce que cela sent ?

—Sale que vous êtes, s'écrie le curieux, cela sent la...

—Vous avez deviné ! répond froidement le directeur.

Puis, on prie le mystifié de ne pas dévoiler le secret, — et il ne le dit pas pour que d'autres soient attrapés comme lui.

LOTÉRIE NATIONALE

\$30,000

DE PRIX SERONT TIRÉS

LE 20 AVRIL 1887

PRIX DU BILLET, \$1.00

Pour obtenir billets, informations, etc., s'adresser au secrétaire.

S. E. LEBEVRE, 19 rue St-Jacques.

Les lecteurs du *Violon* sont priés de se rappeler qu'il doivent participer à l'œuvre patriotique du curé Labelle en achetant au plus tôt des billets pour la grande Loterie Nationale dont le tirage aura lieu le 20 Avril prochain. Inutile de répéter à nos lecteurs qu'il n'y aura aucun délai dans le tirage et que les lots seront distribués honnêtement et intégralement. Voir l'annonce que nous publions ailleurs

Les Paris dangereux

De temps à autre, on signale un de ces paris stupides par lesquels un homme s'engage à faire une chose réputée dangereuse et dont, pour la plupart des cas, il ne sort pas victorieux.

Ce sont là des usages d'une autre époque, qui tendent à disparaître, mais qui malheureusement sont encore assez en honneur dans certaines régions.

Il y a quelques jours on donnait les détails d'un de ces paris mortels. Les voici :

" Le nommé Jean Laniray, âgé de trente-deux ans, était assis, un de ces derniers soirs, avec d'autres individus, dans un cabaret de la Ville-Gezot, dans le département de l'Allier.

" Échauffé par les libations, le malheureux voulut parier à ses amis qu'il boirait un litre de rhum sans s'arrêter.

" Le pari fut accepté, et Laniray commença à boire. Mais, avant même d'avoir absorbé la moitié du contenu de la bouteille, il tomba raide et glacé sous la table. On essaya vainement de le ranimer en le frictionnant. A une heure du matin, on l'emporta chez lui, et, une heure après, il rendait le dernier soupir.

" Le malheureux laisse une jeune femme et deux enfants en bas âge."

N'est-ce pas une chose épouvantable que pour le plaisir de lancer un défi, un homme se soit ainsi tué ?

Ce sont surtout les Anglais qui ont la réputation de faire des paris extravagants.

Quand le *Great Eastern* était en construction, on a calculé que la somme des paris engagés sur la question de savoir si ce navire énorme pourrait prendre la mer, équivalait au moins à la somme dépensée pour sa construction ; on raconte aussi que, lors des nombreuses grossesses de la reine d'Angleterre, on faisait des paris publics sur la naissance probable d'un garçon ou d'une fille.

Ce ne sont là que des paris inoffensifs, mais on sait que les Anglais ont poussé les gageures jusqu'à l'homicide.

Chacun connaît l'histoire de celui qui avait parié mille guinées que le dompteur Crockett finirait par être mangé par un de ses lions. Cet original féroce suivait le dompteur par tous les pays avec une grande assiduité, guettant le moment où il gagnerait l'enjeu. " Mon spectacle vous intéresse," lui dit un jour Crockett, qui le voyait sans cesse au premier rang. " Pas du tout, répondit l'Anglais ; mais j'attends le moment où vous serez mangé." Aimable homme !

Mais on a vu plus fort que cela, et dans un voyage qu'il fit à Londres, un écrivain français assista à cette scène monstrueuse, dont il a rendu compte dans un de ses ouvrages :

Pieurs anglais étaient dans une taverne ;

out à coup il en tombe un par terre, avec les symptômes d'apoplexie.

—Je parie qu'il ne vivra pas vingt minutes ! dit l'un d'eux.

—Cinquante guinées qu'il est mort avant un quart d'heure !

—Cent qu'il meurt avant dix !

—Cent qu'il vivra !

Tous les paris sont aussitôt acceptés que proposés.

L'un de ceux qui avaient parié pour la vie se joint à la foule assistante et porte au moribond un flacon sous le nez.

Alors, on entend :

—Milord ! milord ! un instant ! les flacons n'en sont pas !

C'est tout à fait britannique, comme on voit !

D'ailleurs, Alexandre Dumas avait déjà raconté l'histoire de ce marinier qui remonta la Tamise dans une fièle embarcation et dont un coup de vent fit chavirer le bateau ; l'infortuné s'efforçait de regagner la rive. Aussitôt, foule amassée sur le quai et paris proposés.

—Il sait nager ! — Il ne sait pas nager. Il se noiera ! — Il ne se noiera pas. Dix livres qu'il se noiera ! — Dix livres, qu'il ne se noiera pas.

Deux bateliers, témoins de l'accident, sautent dans leurs barques et vont de l'autre rive au secours du malheureux. Encore quelques coups d'aviron, et ils vont le sauver. Mais, à ce moment, un cri général part de la rive opposée : " Il y a un pari !"

Et les bateliers s'éloignent aussitôt tandis que l'homme se noie.

Il y a, vraiment, de quoi être fier d'avoir ainsi gagné dix livres sur la mort d'un infortuné !

On raconte qu'un jour, Nicholas, empereur de Russie, regardant par la fenêtre de son palais, aperçut un homme qui sautait de glacon en glacon et franchissait ainsi la Neva. L'empereur se fit étonner cet homme. Mais apprenant que le tour de force qu'il exécutait était le résultat d'un pari, loin de le récompenser, comme le parieur s'y attendait, il lui fit donner cinquante coups de bâton, disant que c'était de la folie que d'exposer ainsi sa vie sans nécessité.

Le procédé des coups de bâton était peut-être d'un arbitraire par trop tyrannique ; en tous cas, le raisonnement était logique, avouez-le.

LA VEUVE ET LE MAITRE DE FORGES

Dans son quatrième volume *La Bibliothèque Française* publie un splendide roman l'Octave Feuillet : *La Veuve* et en même temps l'admirable comédie de Georges Ohnet intitulé *Le Maître de Forges* que Sarah Bernhart joue en ce moment aux Etats-Unis avec un succès immense. Cette pièce a déjà été présentée à Montréal au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame et avait fait fureur dans le temps.

L'abonnement à cette importante publication est de \$1.50 par an. S'adresser à La Société des Publications françaises, 32 rue St Gabriel à Montréal.

*La Bibliothèque à Cinq Cents* voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication, et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé, de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, *La Bibliothèque à Cinq Cents* a sa place marquée d'avance à tous les foyers, où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an, \$2.50 ; six mois, \$1.25. S'adresser à Poirier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal

Quand la pluie tombe par torrent, quand le vent hurle dans les rues et tord les branches des arbres séculaires, rien ne peut égaler le confort que l'on trouve au Tonneau Rouge No. 88 rue St Laurent. Ici les amateurs de bonne chère se délectent en goûtant les vins les plus délicieux de la France, de l'Espagne, de la Sicile, de la Californie et du Canada. Les fumeurs y dégustent l'arôme des cigares les plus fins de la Havane et de Montréal. Une visite est sollicitée. Jos. Gauthier & Cie, propriétaires.

FEUILLETON DU "VIOLON."

LA BRETONNE

Un soir de novembre, veille de Sainte-Catherine, la grille de la maison centrale d'Auberive tourna sur ses gonds et laissa passer une femme d'une trentaine d'années, vêtue d'une robe de laine déteinte, coiffée d'un bonnet de linge qui encadrait d'une façon étrange son visage pâle et bouffi de cette graisse blafarde que développe le régime des prisons. C'était une détenue qu'on venait de libérer. Ses compagnes de détention l'appelaient "la Bretonne". Condamnée pour infanticide, il y avait juste six ans qu'une voiture cellulaire l'avait amenée à la Centrale. Après avoir repris ses hardes et touché au greffe son pécule, elle se retrouvait enfin libre, avec sa feuille de route visée pour Langres.

Le courrier de Langres était parti. Intimidée, gauche, elle se dirigea en trébuchant vers la principale auberge du pays, et, d'une voix mal assurée, y demanda un gîte pour la nuit. L'auberge était pleine et l'aubergiste, qui se souciait peu d'héberger, "de ces oiseaux-là", lui conseilla de pousser jusqu'au cabaret situé à l'autre bout du village.

La Bretonne s'en alla, plus gauche et plus effarée encore, frapper à la porte de ce cabaret, qui n'était à proprement parler qu'une cantine pour les terrassiers. La cabaretière la toisa d'un œil méfiant, flairant sans doute une femme de la Centrale, et finalement la renvoya, en prétendant qu'elle ne donnait pas à coucher. La Bretonne n'osa pas insister; elle s'éloigna la tête basse, tandis qu'au fond d'elle-même s'élevait une haine sourde contre ce monde qui la repoussait. Elle n'avait plus d'autre ressource que que de gagner Langres à pied. Fin novembre, la nuit vient vite; elle se trouva bientôt enveloppée d'ombre, sur la route grise qui fuyait entre deux lièges de bois, et où le vent du nord soufflait rudement en éparpillant des paquets de feuilles mortes.

Après six ans de vie sédentaire et recluse, elle ne savait plus marcher; les articulations de ses genoux étaient comme nouées; ses pieds accoutumés aux sabots étaient dans des souliers neufs. Au bout d'une lieue, elle eut des ampoules et se sentit déjà lasse. Elle s'assit sur un mètre de pierres frissonnant et se demandant si elle allait être obligée de crever de froid et de faim, par cette nuit noire, sous cette brise glacée qui la morfondait. — Tout à coup, dans la solitude de la route, à travers les rafales du vent, il lui sembla entendre les sons traînants d'une voix qui chantait. Elle prêta l'oreille et distingua la cadence d'une de ces chansons caressantes et monotones avec lesquelles on berce les enfants. Alors, se remettant sur pied, elle marcha dans la direction de cette voix, et, au détour d'un chemin transversal, elle aperçut une lueur qui rougeoyait parmi les branches.

Cinq minutes après, elle atteignit une mesure de torchis, dont le toit couvert de mottes de terre était appuyé à la roche, et dont l'unique fenêtre laissait passer un rayon lumineux. Le cœur anxieux, elle se décida à heurter. La chanson s'arrêta et une paysanne vint ouvrir; — une femme du même âge que la Bretonne, mais déjà vannée et vieillie par le travail. Son casaquin, crevé par endroits, montrait la peau terreuse et hâtée; ses cheveux roux s'échappaient en désordre de sous un petit bonnet d'étoffe; ses yeux gris regardaient avec ébahissement l'étrangère, dont la figure avait quelque chose d'insolite.

— Bonsoir donc, dit-elle en soulevant la lampe à bec qu'elle tenait à la main, que désirez-vous ?

— Je n'en puis plus, murmura la Bretonne d'une voix où sourdait un sanglot, la ville est loin, et si vous voulez me loger pour cette nuit, vous

me rendriez service... J'ai de l'argent et je vous paierais de votre peine.

— Entrez! répéta l'autre après un moment d'hésitation, puis elle continua d'un ton plus curieux que méfiant: — Pourquoi n'avez-vous pas couché à Auberive ?

— On n'a pas voulu me loger... Et baissant ses yeux bleus, la Bretonne, prise d'un scrupule, ajouta: — Parce que, voyez-vous, je sors de la maison centrale, et ça ne donne pas confiance aux gens.

— Ah! — Entrez tout de même... Je ne crains rien, moi, n'ayant jamais eu que de la misère... Il y a conscience de laisser une chrétienne à la porte par un froid pareil... Je vas vous faire un lit avec une jonchée de bruyères...

Elle alla prendre sous un hangar des brassées de bruyères sèches et les étendit dans un coin, près de la cheminée.

— Vous demeurez seule ici? demanda timidement la Bretonne.

— Oui, avec ma *gachette*, qui court sur ses sept ans... Je gagne notre vie en travaillant au bois.

— Votre homme est mort ?...

— Oui, dit la Fleuriotte brusquement, la pauvre *gachette* n'a plus de père... Enfin, à chacun ses maux... Voilà votre lit fait et voici deux ou trois pommes de terre qui restent du souper... C'est tout ce que je puis vous offrir.

Elle fut interrompue par une voix enfantine partant d'un bouc noir, séparé de la pièce par une cloison de planches.

Bonne nuit! reprit-elle, je vas retrouver la petite qui s'épeure... Tâchez de bien dormir!

Elle prit la lampe et gagna le cabinet contigu, en laissant la Bretonne dans l'obscurité.

Celle-ci s'était étendue sur les bruyères. Après avoir mangé elle essayait de fermer les yeux, mais le sommeil ne venait pas. A travers la cloison, elle entendait la Fleuriotte causant à mi-voix avec sa petite, que l'arrivée de l'étrangère avait réveillée et qui ne voulait plus se rendormir. La Fleuriotte la dodelinaît, elle l'embrassait avec des paroles caressantes, dont la naïve expression remuait singulièrement la Bretonne.

Cette explosion de tendresse réveillait un confus instinct maternel enfoui dans le sein de cette fille condamnée jadis pour avoir étouffé un enfant nouveau-né. A cette pensée et aux sons de cette voix enfantine, elle frissonnait jusque dans les entrailles; quelque chose de doux se fondait dans son cœur aigri, et elle avait grandement de envie pleurer.

— Allons, ma *gachette*, disait la Fleuriotte, dépêchez-vous de dormir. Si vous êtes sage, je vous conduirai demain à la foire de la Sainte-Catherine.

— La Sainte Catherine, c'est la fête des petites filles, n'est-ce pas, mamam.

— Oui, ma mie...

— Est-ce vrai, que ce jour-là Sainte Catherine apporte des joujoux aux enfants.

— Oui... quelquefois.

— Pourquoi est-ce qu'elle n'en apporte jamais chez nous ?

— Nous demeurons trop loin... et puis nous sommes trop pauvres.

— Elle n'en porte qu'aux riches alors?... Pourquoi?... Moi aussi, j'aimerais à avoir des joujoux.

— Eh bien, un jour... si vous êtes gentille... si vous vous endormez sagement, elle vous en donnera peut-être.

— Alors je vais dormir... pour qu'elle m'en apporte demain.

Un silence. Puis un souffle égal et léger. L'enfant s'était assoupie, la mère aussi. La Bretonne seule ne dormait pas. Une émotion poignante et tendre à la fois lui serrait le cœur, et elle pensait plus fort que jamais à ce petit qu'elle avait jadis étranglé... Cela dura jusqu'aux premières lueurs de l'aube... Au petit jour, la Fleuriotte et son enfant dormaient serrés. La Bretonne se glissa furtivement dehors et, marchant en hâte dans la direction

d'Auberive, ne s'arrêta qu'aux premières maisons. Là, elle remonta lentement l'unique rue, regardant les enseignes des boutiques. A la fin, l'une d'elles parut fixer son attention. Elle frappa aux volets et se fit ouvrir. C'était une mercerie, contenant aussi des jouets d'enfant, de pauvres jouets détraîchis: — poupées de carton, arches de Noël, bergeries. — Au grand ébahissement de la marchande, la Bretonne acheta tout, paya et sortit.

Elle reprenait le chemin du logis de la Fleuriotte, quand une main s'abattit sur son épaule. Elle se retourna et tressaillit en se trouvant en face d'un brigadier de gendarmerie. — La malheureuse avait oublié qu'il était défendu aux détenues libérées de séjourner aux abords de la maison centrale !...

— Au lieu de vagabonder ici, vous devriez déjà être à Langres, dit sévèrement le brigadier, allons, en route !

Elle voulut s'expliquer... Peine perdue !... En un clin d'œil, on réquisitionna une charette, on l'y fit monter sous l'escorte d'un gardarme et fouette cocher...

La charette roulait en cahotant sur la route gelée. La pauvre Bretonne serrait d'un air navré son paquet de joujoux entre ses doigts transis. A un tournant de la route, elle reconnut le sentier fuyant sous bois; son cœur sauta et elle supplia le gendarme de s'arrêter: — Elle avait une commission pour la Fleuriotte, une femme qui demeurait là à deux pas. — Elle suppliait avec tant d'énergie que le gendarme, bon homme au fond, se laissa fléchir. On lia le cheval à un arbre, puis on remonta le sentier. — Devant la porte, la Fleuriotte fendait du menu bois. En revoyant sa visiteuse en compagnie d'un gendarme, elle resta bouche bée et les bras ballants.

— Chut! fit la Bretonne, la petite dort-elle encore ?

— Oui... mais...

— Portez ces joujoux doucement sur son lit, et dites lui que c'est Sainte Catherine, qui les lui envoie... J'étais retournée à Auberive pour les quêrir, mais il paraît que je n'en avais pas le droit, et on me ramène à Langres.

— Sainte mère de Dieu! s'écria la Fleuriotte.

— Chut !...

Elles approchèrent du lit. Toujours suivie de son escorte, la Bretonne éparpilla sur les couvertures les poupées, l'arche et la bergerie, baisa le bras nu de l'enfant endormie, et se retournant vers le gendarme qui se frottait les yeux.

— Maintenant, dit-elle, nous pouvons partir.

ANDRÉ THEURIET.

FIN

Un monsieur d'âge mûr cause avec la gérante d'un de ces établissements discrets où l'on se recueille moyennant le prix doux de quinze centimes.

— Vous avez l'air mélancolique, madame Durand, dit le client avec un accent plein de sollicitude.

— Pis que cela, monsieur, je suis furieuse... Figurez-vous qu'un parfumeur vient de louer le magasin à côté... Il va nous empestier avec ses odeurs !

FEUTRES NOUVEAUX

DERNIERS STYLES DE PARIS LONDRES ET NEW-YORK.

VIENNENT D'ÊTRE REÇUS CHEZ C. ROBERT

Le magasin populaire de chapellerie de Montréal.

PRIX DES PLUS MODÉRÉS

C. ROBERT

Coin des rues St-Laurent et Vitru.

Aux PATINEURS

GRANDE OUVERTURE DU

PALAIS DE LA PUISSANCE

957—RUE STE-CATHERINE—957

(Entre les rues St-Dominique et St-Constant,

SAMEDI, LE 4 COURANT

Musique par les Membres de la Musique de la Cité

ADMISSION, 10 CTS.

UNE INNOVATION



Bonne nouvelle pour les gourmets. Le père Cizol vient d'introduire dans son restaurant les véritables Chinois de la Mere Moreau, pruneaux, pêches, cerises à l'eau-de-vie, le Puch Cizol. Rien de mieux pour arroser ses pieds de cochon.

Jno P. CIZOL, 72 rue St. Laurent.

L'Imprimerie Générale

Exécute avec diligence toutes espèces de

COMMANDES TYPOGRAPHIQUES

IMPRESSIONS DE LUXE, IMPRESSIONS DE CHEMINS DE FER, IMPRESSIONS DE COMMERCE ETC., ETC., ETC.

L'Imprimerie Générale

EST EN MESURE

D'EXECUTER LES COMMANDES LES PLUS CONSIDERABLES SOUS LE PLUS BREF DELAI.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

CHARLES BELLEAU,

GÉRANT

No 45, PLACE JACQUES-CARTIER.

N. B.—Les ordres peuvent être déposés au bureau de LA MÉRVEILLE, No 45, Place Jacques Cartier, ou au bureau de LA PRESSE, No 1540 rue Notre-Dame, en face de l'Hotel-de-Ville.

J. N. LAMARCHE

RELIEUR

No. 17, RUE SAINTE-THERÈSE

Entre les rues St-Vincent et St-Gabriel

MONTREAL,

Reliure commerciale et de goût exécuté avec soin promptitude, et à prix très modérés.

